

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mardi 9 décembre 2025 de 13h30 à 15h00, à :

**Laboratoire BIOLOIRE
8 rue de la Gare
44400 REZE**

2 candidats sur 2 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
LAPERRINE	Sarah	ADMISE
MARECHAL	Anais	ADMISE

2 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à Rezé, le 9 décembre 2025

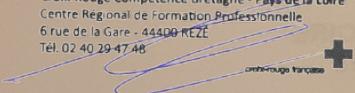
Le Directeur CROIX ROUGE
COMPETENCE Pays de Loire

Membre du Jury
IDE

Membre du Jury
Biogiste

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
6 rue de la Gare - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 29 47 48



Marjorie GUILLOU



Eve Alexa
MARIN LA MESLEE

